

Libérer l'intervention des salariés et des citoyens



Avec la prolongation de 15 jours de l'examen du projet de la loi de modernisation sociale, comme je l'ai demandé au nom du PCF, il se confirme que le jeu s'est beaucoup ouvert sur les questions de l'emploi, de la précarité et du chômage à partir du problème des licenciements.

(...) “l'initiative politique du PCF peut se conjuguer de façon nouvelle avec les efforts propres du mouvement social pour faire bouger la donne positivement jusqu'à l'Assemblée nationale”

C'est pourtant là un terrain réputé intouchable puisqu'il est au cœur du système de pouvoirs qui permet au patron, pour la rentabilité financière, de rejeter les salariés dans le chômage et de les y maintenir.

De fait, depuis la grande manifestation de Calais, l'initiative politique du PCF peut se conjuguer de façon nouvelle avec les efforts propres du mouvement social pour faire bouger la donne positivement jusqu'à l'Assemblée nationale.

La gravité des coups portés à l'emploi par des grands groupes aux profits historiques et l'ampleur de la protestation qu'elle provoque dans le pays, appellent des réponses concrètes fortes.

Déjà le mauvais score de la gauche aux élections municipales a indiqué que les gens attendent plus que des mesures de correction à la marge des effets sociaux des suppressions d'emplois.

Le grand écart entre les discours plein de bonnes intentions et des résultats qui les contredisent est devenu insupportable pour des millions de familles frappées par le chômage, la précarité ou les décisions de licenciement.

Il faut des résultats tangibles, sans atermoiements et sans manœuvres dilatoires.

Cela exige que les salariés bénéficient de droits sociaux améliorés et qu'avec les citoyens et les élus, ils puissent, pour cela, accéder au partage des pouvoirs sur l'utilisation de l'argent dont disposent les entreprises, afin de faire prévaloir des alternatives au licenciement. Cela exige une volonté de cohérence nécessaire à l'affirmation du choix politique de s'attaquer aux licenciements.

C'est dans cet esprit que le PCF a proposé la suspension de tous les plans sociaux afin de les examiner cas par cas.

Aussi on ne saurait s'enfermer dans une fausse alternative : soit une politique d'accompagnement rendant moins douloureuse l'hécatombe des emplois, soit une protestation sans contre-proposition audacieuse et viable. De même l'alternative ne saurait être le choix entre le « libéralisme non régulé » ou « l'administration directe » des entreprises voire leur « juridicisation » selon le mot d'Elisabeth Guigou.

(..) “accéder au partage des pouvoirs sur l'utilisation de l'argent dont disposent les entreprises, afin de faire prévaloir des alternatives au licenciement”

Ces deux attitudes sont d'autant plus intenables que la croissance, désormais, ralentit et appelle de nouvelles orientations, avec une autre vision de l'intérêt général, au lieu du centrisme qui peut faire le lit de la droite.

Il faut pour les salariés, pour les citoyens, des pouvoirs sur ce qui compte (l'argent et des financements), des pouvoirs sur les acteurs qui comptent (les entreprises, les banques...)

L'intervention politique est d'autant plus légitime dans ce domaine qu'il s'agit de la vie des travailleurs et de leur famille. Il s'agit de sécuriser l'emploi et la formation.

Il faut que la loi libère l'intervention des salariés dans les gestions pour les changer et qu'elle organise autour des entreprises, l'intervention d'autres acteurs essentiels sans lesquels les rapports de force resteraient dominés par le patronat : les élus, les associations de chômeurs, les formateurs ... Et cela pour empêcher les rejets dans le chômage et les rendre finalement impossible.

Cette démarche, les communistes cherchent à l'expérimenter de façon très ouverte en lien avec les luttes pour l'emploi et pour la formation. Elle renvoie à une visée du dépassement du marché du travail, une sécurité d'emploi et de formation pour chacune et chacun. Nous sommes là au cœur du débat du nouveau projet communiste qui est l'un des points essentiels du prochain Congrès du Parti communiste. n

Robert Hue, 31 mai 2001